PROCÈS-VERBAL RÉUNION SECTEUR 1

SAMEDI 7 MARS 2020 À ST LO (50) – 9H15 À 12H30

Présents : Thierry BRIAND (Côte d'Armor) - Guy COUSIN (Mayenne) - Sauveur CUCURULO (Eure) - Lionel DAGORNE (Morbihan) - Vincent DUBOURG (Vice-président du district de la Manche) - Alain LE FLOCH (Finistère) - Jean LIBERGE (Seine Maritime) - Jean Pierre LOUISE (Manche) - Franck PLOUSE (Sarthe) - Bertrand VOISIN (Calvados) - Philippe LE YONDRE (Ille-et-Vilaine)

Assiste : Paterne LE FOLL (membre honoraire)

Excusés : Rémy FEMENIA (Côte d'Armor) - Jean Jacques GAZEAU (Vendée) - André LOUP (Orne) - Alain MARTIN (Loire Atlantique) - Guy RIBRAULT (Maine et Loire)

Destinataires : Membres du Secteur 1 – Conseil d'Administration ANPDF

Bertrand VOISIN souhaite la bienvenue à tous et présente la liste des absents et des excusés.
Des remerciements sont adressés à Jean Pierre LOUISE pour la qualité de son accueil ainsi que pour la prise en charge financière de la totalité des invités.
Les participants souhaitent un prompt rétablissement aux collègues absents pour raison de santé et adressent leurs condoléances à André LOUP suite au décès de son père.

INDEMNISATION DES ÉLUS

Après présentation du support le débat s'engage sur ce sujet clivant. Chacun peut exprimer son point de vue et il en ressort que l'immense majorité des membres du Secteur 1 est totalement défavorable à la mise en œuvre d'une telle disposition.

Au-delà du calendrier électoral en cours qui ne rend pas possible son examen par nos instances, les points soulevés sont les suivants :

- Le statut de bénévole est en harmonie avec celui des Présidents de clubs. La perte de ce statut serait une perte d'indépendance et de crédibilité vis-à-vis des clubs et des élus dans nos territoires.
- Le Secteur 1 préfèrerait une aide à la l'emploi fléché vers des postes de directeurs de façon à alléger la charge de travail assumée par certains Présidents de district.
- Une reconnaissance du statut de responsable bénévole est souhaitée. Une prise en compte dans les dispositifs de retraite serait un plus, compatible avec notre rôle de dirigeant associatif.
- Il est préférable d'attendre les dispositions de la future loi sur le sport avant de pousser plus loin ce sujet.

ENTENTES – GROUPEMENTS - FUSIONS

Guy COUSIN, en tant que membre du groupe de travail constitué sur ce sujet, fait état des propositions remises au BELFA.
Ce texte sera probablement repris dans ses grandes lignes et devra être validé par la direction juridique avant présentation en collège. Le périmètre niveau District maximum pour les Ententes répond aux attentes de la majorité des membres.
Un point pose interrogation : l'intégration obligatoire des U12-U13. Il est relevé que cela risque de grossir de façon excessive des effectifs pour certains Groupements et donc déséquilibrer l'organisation.
Le Secteur 1 préfère que cette intégration soit optionnelle selon la réalité des territoires.

EFFECTIFS DE JEUNES ET FÉMININES

- ***Seniors***

Baisse quasi identique dans les territoires. Une exception pour le District de l'Ille et Vilaine : ce District présente des chiffres quasi identiques à ceux de la saison passée sur le total de ses licenciés.

- ***Féminines***

Forte hausse constatée dans tous les territoires. Par contre l'attitude de prédation tenue par certains clubs (effet label ?) déstabilise beaucoup trop de clubs et devra être combattue (limitation du nombre de mutés).

- ***Arbitres***

Dans la majorité des Districts les effectifs sont stables au prix d'un turnover important. À l'exception du District de l'Ille et Vilaine et de la Sarthe qui voient leurs chiffres progresser et de la Mayenne qui enregistre une baisse significative.

Il est relevé que l'intérêt porté par les clubs sur leurs obligations est souvent trop tardif. En parallèle le niveau de recrutement baisse ce qui conduit à licencier des arbitres sans motivation réelle et qui arrêtent trop vite leur carrière.

Le rôle des référents est essentiel : joint à la nécessité de bien accompagner ses arbitres, ce rôle de référent est un facteur de réussite.
Le constat est fait que nos jeunes méconnaissent trop souvent la règle. L'arbitrage des jeunes par les jeunes porte ses fruits mais une meilleure intégration de l'apprentissage de la règle dans le cursus du joueur est nécessaire.

Le statut de l'arbitrage : le Secteur 1 souhaite vivement une évolution de ce statut qui ne répond plus aux attentes des clubs et instances. Le nombre de match exigé est en totale contradiction avec l'évolution constatée chez les joueurs seniors.
Une promotion plus forte de l'arbitre dit auxiliaire serait la bienvenue.
Une réflexion pour ouvrir le monde de l'arbitrage à des idées nouvelles et à un type de management nouveau est également souhaitée.

- ***Mutations***

Le Secteur 1 souhaite que nos instances se penchent sur ce sujet. Il est noté que l'entrée en compétition provoque des comportements de recrutement excessif de certains clubs et/ou éducateurs. Nécessité de stabiliser et réguler les mouvements des jeunes joueurs face à l'attitude de trop de clubs.

MUTUALISATION DES COMPÉTENCES LIGUE ET DISTRICT

Franck PLOUSE fait le point sur l'avancement de ce dossier au sein de la Ligue de Football des Pays de la Loire.
En premier lieu le service d'aide aux clubs : prise en charge des demandes liées aux thématiques de l'emploi, du FAFA et de la formation.
Le second sujet est celui de la communication : coordination des communications visibles sur les sites internet et organisation de la communication écrite (mails) pour en faciliter la lecture par les destinataires.
Ces 2 dossiers avancent très bien, favorisés par le climat de collaboration présent au sein des élus de la Ligue.

OUTIL LABEL

Le Secteur 1 souhaite qu'une réflexion s'engage sur la possibilité d'un label régional ou départemental pour récompenser les clubs qui œuvrent mais qui par leur taille ne peuvent prétendre aux labels existants.

Le Label Jeune actuel a des vertus et doit être recherché par plus de clubs qu'aujourd'hui. Son modèle basé sur une uniformisation et standardisation interroge dans un contexte de mutation profonde des attentes de nos pratiquants. À noter que le dispositif actuel est gourmand en temps pour les CTD et les élus.

ACTUALITÉS DES DISTRICTS

- ***District 14***

Bertrand sera candidat à son renouvellement lors de l'AG du 25 Juin 2020. Renouvellement fait au sein de sa liste composée de 7 féminines. Ses finances restent difficiles mais sont maintenant en voie de redressement. Compétitions très impactées par les intempéries.

- ***District 22***

Rémy FEMENIA ne sera pas candidat à sa réélection pour l'AG du 4 septembre 2020.

- ***District 27***

Sauveur CUCURULO ne sera pas candidat à sa réélection pour l'AG du 26 Septembre 2020. Compétitions impactées par les intempéries.

- ***District 29***

Alain LE FLOCH sera candidat à sa réélection lors de l'AG du 20 Juin 2020. Les compétitions sont très perturbées par les intempéries avec une inquiétude sur la fidélisation des jeunes licenciés.

- ***District 35***

Philippe LE YONDRE sera candidat à sa réélection lors de l'AG du 20 Juin 2020.

- ***District 50***

Jean-Pierre LOUISE ne sera pas candidat à sa réélection lors de l'AG du 11 Juin 2020. Compétitions également impactées par les intempéries.
Jean-Pierre LOUISE évoque la future augmentation des droits télévisuels et l'utilisation qui en sera faite. Il souhaite que cela permette d'augmenter les aides à l'emploi dans le milieu rural, reste à en définir les modalités.
Le Secteur 1 est conscient que le calendrier électoral à venir n'est pas favorable à des décisions proches sur ce sujet.

- ***District 53***

Guy COUSIN ne sera pas candidat à sa réélection lors de l'AG du 20 Juin 2020. Le scrutin est plurinominal (donc pas de liste à proposer) mais un candidat déclaré est en situation de prendre la relève. Compétitions également impactées par les intempéries.

- ***District 56***

Lionel DAGORNE sera candidat à sa réélection lors de l'AG du 12 Juin 2020. En plus des intempéries, son District est concerné par l'épidémie de coronavirus. Perturbation forte de ses compétitions.

- ***District 72***

Franck PLOUSE sera candidat à sa réélection lors de l'AG du 27 Juin 2020. La quasi absence de terrains synthétiques rend la gestion des intempéries encore plus compliquée.

- ***District 76***

Jean LIBERGE (très récent Président de ce District) ne s'est pas encore positionné. La gestion de ce District est compliquée du fait de la fusion à terminer des 3 Districts précédents. L'AG est fixée au 19 Septembre 2020. Quelques soucis avec l'arbitrage et un club.

CONGRÈS 2021 DE L'ANPDF

Il reviendra au secteur 1 d'organiser le Congrès en Septembre 2021 : le Secteur 1 valide la candidature du District du Calvados.

CLÔTURE DES DÉBATS

En conclusion de cette réunion, nous accueillons le Président de la Ligue de Normandie Pierre LERESTEUX. Il nous dresse le bilan de la première mandature de cette nouvelle ligue : après les difficultés liées au démarrage, les problèmes trouvent leurs solutions. Il expose le contexte du déménagement des 2 sites vers Lisieux et les

avantages qui en découlent (financiers et présence d'un Pôle Espoirs). Il estime la Ligue est donc en bon état de marche.

Sans avoir assisté à nos débats, il évoque la rémunération des élus et prend clairement position contre cela : perte de notre ADN et du droit à l'erreur notamment.

Il profite de cette réunion pour rappeler le rôle important des Présidents de District, accrue par l'augmentation des territoires des Ligues. La proximité est plus que jamais nécessaire et c'est bien là le rôle des Districts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

Prochaine réunion du Secteur 1 : les 16 et 17 Octobre 2020 dans le District du Finistère.